



# RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

**Objet** de la consultation :

***Etude d'opportunité et de faisabilité  
opérationnelle pour la mise en place d'une filière  
chanvre, de la production à la première  
transformation,  
à l'échelle de Roche aux Fées Communauté et du  
périmètre élargi des coopérations  
métropolitaines***

---

Référence : M24-011

---

**Procédure** de consultation : Procédure adaptée ouverte

---

**Calendrier** de la consultation :



Date limite de  
remise du dossier  
(candidature/offre)

**3 OCTOBRE 2024**  
sur le site :  
<https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Date limite pour  
poser des questions

**LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024**

---

**Contacts** : Service Economie Emploi  
Insertion  
Responsable Madame Amandine LE BRAS  
Mèl : [amandine.lebras@rafcom.bzh](mailto:amandine.lebras@rafcom.bzh)  
Tel : 06 98 52 19 57

Service Commande publique  
Responsable  
Madame Anne MAURI  
Mèl : [marches.publics@rafcom.bzh](mailto:marches.publics@rafcom.bzh)  
Tél : 02 99 43 44 14

## Table des matières

---

1. Informations générales .....	3
2. Procédure de la consultation.....	4
3. Comment allez-vous être sélectionné ?.....	7
3.1 Votre offre.....	7
3.2 Votre Candidature, éventuellement .....	9
4. Quels documents votre dossier de réponse doit-il comporter ?.....	9
5. Juridiction compétente – Voies et délais de recours .....	10
6. Exercice des droits « informatiques et libertés ».....	10

# 1. Informations générales



## (POUR)QUOI ?

Le contrat porte sur l'étude d'opportunité et de faisabilité opérationnelle pour la mise en place d'une filière chanvre, de la production à la première transformation, à l'échelle de Roche aux Fées Communauté et du périmètre élargi des coopérations métropolitaines

Il est important de souligner que le souhait de Roche aux Fées Communauté n'est pas de mener une étude généraliste, dans la mesure où les étapes d'acculturation et d'exploration sont réalisées aux travers de différents groupes de travail déjà constitués, à la fois à l'échelle de l'intercommunalité et à une échelle plus large.

Le titulaire de l'étude sera amené à s'appuyer sur les aires d'intervention suivantes :

L'échelle géographique de Roche aux Fées Communauté (RAFCOM)

L'échelle d'intervention du contrat des coopérations

Le périmètre d'intervention de la chambre d'agriculture de Bretagne

Le champ d'intervention de la Région Bretagne dans le cadre du déploiement de ses stratégies Développement Économique, agricole et des transitions agroécologiques.

**L'étude devra prendre en compte les études/réflexions déjà menées à ces différentes échelles afin d'éviter tout doublon, pour aller rapidement sur l'approche opérationnelle.** Le territoire dispose effectivement d'éléments sur l'amont de la filière (la production) et sur l'aval (les débouchés), qui ne nécessitent pas d'être réétudiés de façon exhaustive mais qui devront néanmoins être consolidés.

- Économique, agricole et des transitions agroécologiques.

Réalisation de prestations similaires ultérieures<sup>1</sup> : oui, éventuellement :

- Dans la limite d'un maximum de trois ans à compter de la notification du marché,  
Et pour un montant maximal de 5 000 € HT

## OU ? Territoire de Roche aux Fées Communauté

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Objectifs de développement durable :** Le marché s'inscrit dans les objectifs de développement durable définis dans le Code de l'environnement et notamment la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

## COMMENT ?

Le marché est :

- Un marché ordinaire à tranches (une ferme et une optionnelle).
- La tranche ferme comportera cinq phases
- Passé selon une procédure adaptée ouverte

**Allotissement :** Cette consultation n'est pas allotie en raison de l'absence de prestations distinctes<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Article R2122-7 du Code de la commande publique (CCP) (Travaux ou Services)

<sup>2</sup> Article L2113-10 du CCP



**DURÉE ?** Ce marché est conclu à partir de la notification du contrat (estimée en novembre 2024).

- Tranche ferme : de la date de notification du contrat au 30 novembre 2025
- Tranche optionnelle : du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 30 novembre 2025

**Renouvellement** : non

- COMBIEN ?**
- Forfaitaires et unitaires, (prestations supplémentaires dans la limite totale de 5 000 € HT)
  - Prix révisables établis en euros
  - Prestations réglées après service fait
  - Règlement par virement
  - Délai global de paiement : 30 jours maximum
  - Avance possible (si le montant du marché est supérieur à 50 000 € HT et 2 mois et à 50 000 € HT uniquement)
  - Pas de garantie exigée (excepté en cas d'avance éventuellement versée supérieure à 15 000 € TTC)
  - Pas de retenue de garantie

## 2. Procédure de la consultation

**Consultation** : Ce contrat est passé selon une procédure adaptée ouverte.

	Nous	Vous	
1	<p>Publicité</p>	<p>Nous vous fournissons un <b>dossier de consultation des entreprises</b> (DCE). Publication sur : Profil acheteur Mégalis Moniteur Online</p>	<p>Vous analyserez le <b>DCE</b> et le cahier des clauses administratives générales – Prestations intellectuelles (<a href="#">CCAG-PI</a>). Avant de télécharger le DCE, nous vous recommandons de vous <b>inscrire et de vous identifier</b> sur le profil acheteur Mégalis pour être informés d'éventuels compléments, précisions ou rectifications apportés à celui-ci.</p>
2	<p>Préparation du dossier</p>	<p>Nous pourrions <b>modifier le DCE</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En cas de modifications <b>mineures</b> : jusqu'à 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres.</li><li>• En cas de modifications <b>majeures</b> : jusqu'à 15 jours calendaires avant la date limite de réception des offres, sous réserve d'un éventuel report de cette date.</li></ul>	<p>Vous pouvez nous <b>poser des questions</b> jusqu'au <b>23 septembre 2024</b> Votre réponse comporte les pièces demandées à l'article 4 de ce RC. <b>Langue</b> : Français ou traduction en français de pièces en langue étrangère. <b>Chiffrage</b> en euros</p>

3

Dépôt  
de votre  
réponse

Vous déposez votre réponse sur le **profil acheteur** à l'adresse suivante : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> avant le **3 octobre 2024**.

Ce dossier devra être **complet** car dans le cas contraire, nous pourrions le rejeter.

Vous pourrez envoyer, en complément, une copie de sauvegarde (voir annexe 1 du RC).

En cas d'indisponibilité (prouvée) de Mégalis le jour de la remise des plis et uniquement dans ce cas-là, vous pourrez envoyer votre pli par mail à [marches.publics@rafcom.bzh](mailto:marches.publics@rafcom.bzh) via une plateforme permettant l'envoi de fichiers volumineux. Il ne sera ouvert qu'après la date et l'heure limite de remise des plis.

4

Analyse  
des offres

Nous analyserons les offres **selon les étapes suivantes** :

1. Nous **analyserons** les offres selon les critères prévus à l'article 3.1 du RC et établirons un classement.
2. Nous identifierons les [offres inappropriées, inacceptables, et irrégulières](#) (plus de 10% du bordereau de prix unitaires (BPU), la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) manquant par exemple). La première sera éliminée d'office. Pour les deux autres, nous pourrions vous autoriser à les régulariser via une négociation, éventuellement.
3. Nous identifierons ensuite les [offres anormalement basses](#) et le cas échéant, nous les éliminerons.
4. Nous pourrions vous demander des **précisions** sur vos offres et/ ou organiser des **négociations**.
5. En cas d'incohérences entre les montants inscrits dans le BPU et le détail quantitatif estimatif (DQE), ceux du BPU prévaudront. En cas d'incohérences entre le DQE, le BPU et le contrat, le contrat prévaudra. En cas d'incohérences entre la DPGF et le contrat, le contrat prévaudra.
6. Vous devrez les corriger et les mettre en cohérence, sinon votre offre sera éliminée.
7. Nous pourrions organiser des **auditions** avec les trois premiers du classement.
8. Nous analyserons les offres selon les critères prévus à l'article 4 et établissons un classement.

Vos offres sont **valables 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres initiales. Vous serez donc tenus de conserver votre offre jusqu'à cette date.

Vous répondrez aux demandes qui vous seront éventuellement adressées.

5

Analyse  
des  
candidatures

Nous analyserons la **candidature** de l'entreprise dont l'offre est classée n°1 selon les critères prévus à l'article 3.1 du RC.

Vous répondrez aux demandes de compléments qui vous seront éventuellement adressées.

6

Vérification  
Exclusion

Nous vérifierons que cette entreprise est autorisée à candidater (qu'elle ne se trouve pas dans un cas **d'exclusion**).

Vous répondrez aux demandes de compléments qui vous sont éventuellement adressées.

7

Décision  
Signature  
du contrat

1. Le Président prendra une décision qui attribuera le contrat à une entreprise.
2. Nous pourrons réaliser une mise au point du contrat si nécessaire, et le signerons.
3. Nous informerons les entreprises non retenues.
4. Nous notifierons à l'(aux) entreprise(s) retenue(s) le contrat.

L'(les) entreprise(s) retenue(s) nous retournera(ront) le contrat signé correspondant.



**En clair :** Signature électronique en **format PADES** avec le jeton qui apparaît clairement sur les documents (pas une signature manuscrite, ou scannée).

**Format exigé :** Certificat qualifié **conforme au règlement eIDAS**.

### Prestation supplémentaire (PSE) :

Les prestations supplémentaires éventuelles (réunions supplémentaires, et présentations supplémentaires) sont prévues dans le BPU valant DQE.

### Variantes

- Nous n'exigeons aucune variante.  
Vous n'avez pas non plus la possibilité d'en présenter.



### 3. Comment allez-vous être sélectionné ?

#### 3.1 Votre offre

Critères	Poids sur 100 points
<p><b>1. Prix</b></p> <p>Document(s) de référence : DPGF – BPU VALANT DQE Méthode de calcul : Note = (montant total TTC le moins élevé) / (montant total TTC proposé pour cette offre) x note maximale</p>	40 Décomposés 38 DPGF 2 BPU-DQE
<p><b>2. Valeur technique</b></p> <p>Documents de référence : trame de réponse + justificatifs de qualifications + fiches techniques + certifications + références</p> <p><b>2.1. Moyens humains, compétences, profil des experts et complétude de tous les champs d'intervention</b></p> <p><i>Vous décrirez les qualifications et les expériences de votre équipe dédiée à l'exécution de ce contrat, en produisant des justificatifs (curriculum vitae, diplômes, attestations de formation), ainsi que les coordonnées du Chef de projet, habilité à vous représenter pour les besoins de l'exécution du marché ;</i></p> <p><i>En démontrant une réelle capacité à mener une réflexion globale et cohérente, l'équipe devra combiner des compétences variées et complémentaires dans les domaines suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Agriculture, agronomie, filière agricole, machinisme</li><li>✓ Transition Ecologique Climat/Filières, Trajectoires énergétiques et climatiques agricoles, Eau</li><li>✓ Territoire, développement Economique, Développement local</li><li>✓ Formation, Emploi</li><li>✓ Cartographie / SIG.</li></ul> <p><i>Le prestataire devra se rendre disponible pour organiser des réunions en soirée. Il ne faudra pas exclure des temps de consultation le samedi, les agriculteurs pouvant être disponibles ce jour-là.</i></p> <p><i>Le prestataire devra également justifier de compétences dans la facilitation, l'animation des ateliers, des réunions.</i></p>	50 décomposés:  20
<p><b>2.2. Organisation et méthodologie dédiés à ce contrat</b></p> <p><i>Vous devrez mentionner clairement l'organisation, la mise en œuvre afin d'assurer les prestations de ce contrat (planning d'intervention, modalités de suivi de l'avancement de l'étude, moyens mis en œuvre pour assurer la livraison de l'étude).</i></p> <p><i>Pour faciliter l'analyse, les phases préfigurées devront clairement être mentionnées.</i></p>	15

*Le prestataire devra adapter ses habitudes de restitution au cahier des clauses techniques particulières.*

*A l'intérieur des phases, le prestataire devra faire clairement apparaître sa méthodologie à chaque sous étape.*

*Quels sont les moyens **matériels** utilisés pour réaliser les prestations de ce contrat*

### **2.3 Compréhension des enjeux et du contexte de l'étude dans l'exécution des prestations du contrat**

15

*Vous décrierez les enjeux et le contexte de l'étude pour ensuite expliquer votre méthodologie étape par étape.*

*Vous exprimerez ce que vous avez compris de l'écosystème multi-partenarial et comment vous comptez l'appréhender la réalisation des phases d'étude.*

*Vous exprimerez ce que vous avez compris de l'aire géographique d'étude et comment vous comptez appréhender cette caractéristique.*

*Vous développerez par un livrable lisible votre compréhension des enjeux et du contexte, par exemple infographie, facilitation graphique, tableau*

### **2.7 Démarches en matière environnementale et insertion sociale**

10

*Dans le cadre de l'exécution de ce marché, quelles mesures pensez-vous mettre en œuvre afin de limiter votre impact carbone ?*

*Dans le cadre de l'exécution de ce marché, quelles mesures pensez-vous mettre en œuvre afin de gagner en sobriété numérique ?*

*Dans le cadre de l'exécution de ce marché, quelles mesures pensez-vous mettre en œuvre afin, d'une part, de limiter l'usage de consommables et, d'autre part, d'assurer le caractère durable des consommables utilisés ?*

*Dans le cadre de l'exécution de ce marché, quelles mesures en matière d'insertion sociale pensez-vous mettre en œuvre ou mettez-vous déjà en œuvre, par exemple dans le cadre de la transmission des savoirs : stagiaires, alternants, apprentis ?*

*Comme autre exemple, il y a le cadre de la découverte de vos métiers par des PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) qui peuvent s'inscrire dans une démarche préventive (bénéficiaire salarié en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle) et proactive (bénéficiaire privé d'emploi, inscrit ou non auprès de France Travail). Pour information, les périodes de mise en situation en milieu professionnel s'adressent à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé.*

### **Négociations :**

Nous attendons votre meilleure proposition dès la remise de votre offre.

La négociation ne sera qu'éventuelle.

S'il y a une ou plusieurs série(s) de négociation(s) :

- Elle(s) se fera(ont) par tout moyen (écrit, oral en visioconférence ou en présentiel – auditions),
- Et pourra(ont) porter sur tous les éléments de votre offre (technique, prix, présentation d'outils réalisés)
- Avec les 3 meilleurs candidats au vu d'une première analyse des offres (ou les deux meilleurs si trois entreprises ont répondu).

## 3.2 Votre Candidature, éventuellement



La vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles<sup>3</sup> des entreprises à exécuter le marché est susceptible d'intervenir après le classement des offres.

Dans ce cas, seule la candidature de l'entreprise dont l'offre est pressentie attributaire sera examinée.

**Remarque :** Si une entreprise pressentie attributaire a une candidature irrecevable ou est dans un cas d'exclusion de soumissionner, cette entreprise sera retirée du classement des offres.

Nous reprendrons l'analyse des offres sans cette entreprise. Celle nouvellement arrivée en tête du classement, sous réserve de l'article 4 de ce RC, verra sa candidature analysée et sera sollicitée pour produire les documents essentiels.

Si nécessaire, cette procédure pourra être reproduite tant qu'il subsistera des candidatures recevables ou des offres qui n'auront pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

## 4. Quels documents votre dossier de réponse doit-il comporter ?

### Votre offre :

- Le contrat (+ RIB) et ses annexes :
  - Cas groupement et/ou sous-traitance le cas échéant
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) valant Détail Quantitatif Estimatif (DQE) (format EXCEL obligatoire)
- La trame de réponse valant offre technique
- Les questionnaires RGPD pour le titulaire et d'éventuels sous-traitants
- Vos Références - Client pour des prestations similaires avec des collectivités comparables à Roche aux Fées Communauté **au cours des 3 dernières années** (*montant, date et destinataire public ou privé*)
- Les certifications, labels, le cas échéant

### Votre candidature :

- Le formulaire de candidature (qui remplace les DC1 et DC2), comportant notamment :
  - Moyens financiers : Chiffre d'affaires annuel sur 3 ans**
    - Général
    - Spécifique aux prestations/services objet du marché
    - Entreprises récentes : tout autre document pour juger capacité financière
  - Moyens humains :** Déclaration indiquant vos effectifs moyens annuels et nombre d'encadrants **pendant les 3 dernières années**
  - Moyens techniques :** Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont vous disposez pour la réalisation de contrats de même nature
  - Références pour des prestations similaires** avec des collectivités comparables à Roche aux Fées Communauté **au cours des 3 dernières années** (*montant, date et destinataire public ou privé*)
- Risques professionnels :** Attestations d'assurance Responsabilité civile – professionnelle – en cours de validité
- Délégation de pouvoir, le cas échéant (**MODÈLE**)
- Copie du ou des jugements prononcés – si candidat en redressement judiciaire

<sup>3</sup> Articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du CCP

- ❑ Candidats non établis en France : pièces similaires

Et uniquement si votre offre est classée n°1<sup>4</sup> et à notre demande :

Extrait du registre pertinent, tel qu'un **avis de situation au répertoire Sirène** ou un **document équivalent**, datant de moins de 3 mois,<sup>5</sup> et si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés

**Attestations de régularité fiscale et sociale**, datant de moins de 6 mois

**Liste nominative des salariés étrangers** que vous employez<sup>6</sup> et soumis à l'autorisation de travail<sup>7</sup>. En cas de non-emploi de salariés étranger, indiquer « néant » (**MODÈLE**)

**Toute autre pièce prévue par le Code du travail**<sup>8</sup> (*certificat attestant du versement des cotisations d'assurance, vieillesse invalidité-décès, des cotisations aux caisses assurant le service des congés payés, congés-intempéries*).

## 5. Juridiction compétente – Voies et délais de recours



**Tribunal Administratif de Rennes**

3 Contour Motte - 35000 RENNES

Téléphone : 02 23 21 28 28 - Télécopie : 02 99 63 56 84 - Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

**Référé précontractuel**

Jusqu'à la signature du contrat<sup>9</sup>

**Référé contractuel**

Dans les 31 jours suivant la notification de la conclusion du marché ou, à défaut, dans les 6 mois suivant la notification du marché<sup>10</sup>

**Recours pour excès de pouvoir assorti ou non d'un référé suspension**

Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de toute décision individuelle défavorable ou de la publication d'un acte détachable du marché. Ce recours ne peut plus être exercé après la signature du contrat<sup>11</sup>

**Recours en contestation de la validité du contrat, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires**

Dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées<sup>12</sup>

## 6. Exercice des droits « informatiques et libertés »

Vous disposez de droits « *informatiques et libertés* » (*accès, rectification, effacement*)<sup>13</sup> sur les données à caractère personnel collectées au cours de cette consultation et essentielles dans l'analyse des candidatures et offres. Seuls y ont accès le service de la commande publique, le service Economie-Emploi-Insertion, la Direction et les élus de Roche aux Fées Communauté.

Les données seront conservées dans la limite de la durée légale d'archivage.

Pour exercer vos droits, vous devez adresser une demande écrite (avec copie d'un justificatif d'identité) :



- Par e-mail via le formulaire de contact : <https://www.rafcom.bzh/>
- Ou par courrier à l'attention du Président de Roche aux Fées Communauté - 16 rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS.

<sup>4</sup> Articles L2141-1 à L2141-5, R2143-6 et s., R2144-4 du CCP

<sup>5</sup> Article L2141-3 du CCP

<sup>6</sup> Articles L8254-1 et D8254-2 à 5 du Code du travail

<sup>7</sup> Article L5221-2-2° du Code du travail

<sup>8</sup> Articles R1263-12, D8222-5 ou D8222-7 ou D8254-2 à D8254-5 du Code du travail

<sup>9</sup> Article L551-1 du Code de justice administrative (CJA)

<sup>10</sup> Articles L551-13 et s., R551-7 du CJA

<sup>11</sup> Articles L521-1, R421-1 et s. du CJA

<sup>12</sup> Conseil d'État, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n°359894 ; Article R421-3 du CJA

<sup>13</sup> Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») du 27 avril 2016 ; Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées

Le Délégué à la protection des données (DPD) de Roche aux Fées Communauté est le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG35) : <https://www.rafcom.bzh/politique-de-confidentialite>

En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, une réclamation pourra être introduite auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).